

MOT DU PRÉSIDENT

Chaque mois d'avril, le personnel de soutien des secteurs général et de l'adaptation scolaire attend avec fébrilité et inquiétude les plans des effectifs pour l'année scolaire suivante. Les personnes qui ont traversé avec nous les années d'austérité libérales se souviendront des printemps au cours desquels les abolitions pleuvaient et que nous devions aller faire des représentations auprès des commissaires afin de faire cesser la saignée, trop souvent en vain.

Pour l'an prochain, au final, il y aura une augmentation des postes de soutien au CSSDM, tant du côté général (10,41 postes de plus qu'au 1er juillet 2025) que de celui de l'adaptation scolaire (29,73 postes de plus qu'au 1er juillet 2025). Est-ce pour autant une bonne nouvelle ?

Malheureusement, non, car pour arriver à ces chiffres finaux, il faut au départ passer par ce qui s'est passé en cours d'année (abolitions et créations) et passer aussi par les mêmes étapes au dépôt des plans des effectifs (là encore, abolitions et créations). En cours d'année, on parle d'un total de 39,2 créations contre 12 abolitions, créant quelques impacts sur le prochain mouvement de personnel.

Cependant, au dépôt du plan des effectifs, les données qui ont des répercussions plus importantes sur les prochains mouvements de personnel s'y trouvent. On parle (toujours au total) de 139,84 abolitions contre 152,79 créations. Il faut garder à l'esprit que certaines des créations de postes ont nécessité l'abolition du poste d'origine (augmentation ou diminution des heures actuelles du poste). Pour d'autres, on peut constater des abolitions complètes de postes ou des créations de postes qui n'existaient pas cette année dans les milieux. C'est ce qui impliquera du mouvement de personnel pour plusieurs corps d'emplois, avec l'anxiété générée par la crainte de se voir déplacé de son lieu de travail.

Les corps d'emplois qui vivront une augmentation de leurs groupes sont ceux des agents-es de bureau classe principale (8 de plus), des surveillants-es d'élèves (7,41 de plus), des techniciens-nes en organisation scolaire (3 de plus) et des techniciens-nes en éducation spécialisée (27 de plus).

À l'opposé, les corps d'emplois qui verront une diminution sont ceux des agents-es de bureau classe I (4,7 de moins), des magasiniers classe II (3 de moins), des secrétaires (2,5 de moins), des techniciens-es en loisirs (2 de moins) et des techniciens-nes de travaux pratiques (3,2 de moins).

Plusieurs des abolitions de postes s'expliquent par un changement de l'indice de défavorisation dans plusieurs milieux, diminuant du même coup le financement reçu pour le lieu de travail visé. La gentrification de certaines zones de Montréal fausse les données de ces arrondissements. La pauvreté y est toujours présente, mais les revenus des nouveaux propriétaires/locataires font en sorte que l'indice de défavorisation n'est pas représentatif du milieu et pénalise les enfants qui fréquentent nos écoles, tant primaires que secondaires.

Ce ne sera pas le pire des printemps que nous aurons vécus, mais pas le meilleur non plus. Peu importe, nous serons présents pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la suite du processus de mouvement de personnel.

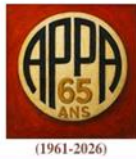
Michel Picard

Président de l'APPA-CSN ■

SPÉCIAL 65^E ANNIVERSAIRE APPA



SPÉCIAL 65^E ANNIVERSAIRE APPA



PLUS FORT ENSEMBLE / STRONGER TOGETHER

Activités et informations entourant le 65^e anniversaire
de fondation de l'APPA-CSN

LES ANNÉES 70 : S'UNIR POUR AMÉLIORER NOS CONDITIONS !

Au début des années 1970, dans les écoles, le personnel de soutien travaille fort, mais les conditions sont difficiles. Les salaires sont bas, les tâches sont nombreuses, et le coût de la vie augmente. Que ce soient les secrétaires, les appariteurs ou le personnel administratif, plusieurs ont l'impression que leur travail est essentiel, mais peu reconnu.

Dans les établissements de la Commission des écoles catholiques de Montréal, le climat devient de plus en plus tendu. L'employeur suit les décisions du gouvernement de Robert Bourassa, qui cherche à limiter les dépenses. Pour les employés, ça veut dire peu d'améliorations, malgré les besoins sur le terrain.

Pour se faire entendre, il faut s'unir. Partout dans le secteur public, les syndicats se regroupent. Les grandes centrales — la Fédération des travailleurs du Québec, la Confédération des syndicats nationaux et la Centrale de l'enseignement du Québec — forment le Front commun de 1972.

Une des revendications les plus importantes du Front commun concernait le salaire minimum : obtenir au moins 100 \$ par semaine pour tous les employés des services publics (équivalent d'environ 760 \$ en 2025). Cette demande reflétait la volonté collective de tous les employés de l'État de se faire reconnaître et de vivre dignement de leur travail.

Le Front commun organise des grèves et des actions pour faire valoir ses revendications, notamment le salaire minimum. Ces mobilisations touchent de nombreux services publics, y compris les écoles. Le gouvernement, inquiet devant l'ampleur de la mobilisation, adopte des lois spéciales pour forcer les employés à reprendre le travail. Dans les commissions scolaires comme la CÉCM, ces lois sont appliquées, ce qui crée des tensions supplémentaires avec le personnel de soutien. Plusieurs leaders syndicaux sont même emprisonnés, dont Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau. D'autres militants, comme Michel Chartrand, très engagés dans le mouvement, sont également arrêtés. Loin de freiner la mobilisation, ces mesures renforcent la solidarité entre les travailleurs et travailleuses.

C'est dans ce contexte que l'APPA choisit de se joindre au Front commun. Pour le personnel de soutien, ce geste est important : il montre qu'ensemble, on peut améliorer les conditions de travail et se faire entendre.

Aujourd'hui encore, cette période nous rappelle une chose essentielle : dans nos milieux de travail, les gains passent par l'unité. Et dans les écoles, comme ailleurs, c'est en restant solidaires qu'on peut avancer. ■



SPÉCIAL 65^E ANNIVERSAIRE APPA



(1961-2026)

PLUS FORT ENSEMBLE / STRONGER TOGETHER

Activités et informations entourant le 65^e anniversaire
de fondation de l'APPA-CSN

L'INTÉGRATION DES SERVICES DE GARDE AU SEIN DE L'APPA

En 1981, l'APPA a franchi une étape importante en intégrant tout le personnel des services de garde de la CÉCM à ses membres syndiqués. Cette décision a renforcé la représentativité du syndicat et son influence dans le milieu scolaire, en rassemblant l'ensemble du personnel de soutien sous une même bannière.

Cette intégration s'accompagne de revendications importantes pour la reconnaissance de leur travail. Les éducateurs et éducatrices demandent notamment une meilleure reconnaissance de leurs compétences et responsabilités, des grilles salariales adaptées à leur rôle éducatif, et une classification de poste équitable qui reflète la contribution éducative qu'ils apportent chaque jour.

Ces demandes traduisent une réalité simple : le travail en service de garde n'est pas seulement administratif ou de surveillance, il contribue directement au bien-être et à l'encadrement des élèves. Encore aujourd'hui, cette reconnaissance reste au cœur des préoccupations des éducateurs et éducatrices, qui continuent de défendre la valeur de leur rôle dans les écoles. ■



MOUVEMENT DU PERSONNEL DES SECTEURS GÉNÉRAL ET ADAPTATION SCOLAIRE AINSI QUE LES SERVICES DE GARDE



Concernant les séances d'affectation, le CSSDM mettra à votre disposition le calendrier des séances d'affectation pour le personnel non-enseignant du secteur général (représenté par Mme Chantal Gignac) ainsi que pour le secteur de l'adaptation scolaire (représenté par Mme Claudine Léveill ). Il est important de surveiller les dates correspondant   votre corps d'emploi afin de vous assurer si les s ances se font en mode pr esentiel ou en mode virtuel, et ce, en consultant le site ADAGIO. La personne ou les personnes vice-pr esidentes responsables de votre secteur seront disponibles afin de r pondre   vos questions lors de ces s ances. ■

Jeudi 30 avril 2026 18h	S�ance de placement s'adressant aux techniciens en service de garde (statut r�gulier seulement) � la suite de leur inscription. Lieu : Par r�union Microsoft Teams sur invitation
Jeudi 30 avril 2026 19h	S�ance de placement s'adressant aux �ducateurs classe principale en service de garde (statut r�gulier seulement) � la suite de leur inscription. Lieu : Par r�union Microsoft Teams sur invitation
Jeudi 28 mai 2026 16h au Lundi 1^{er} juin 2026 8h	S�ance de mutation virtuelle des �ducateurs en milieu scolaire.
Jeudi 4 juin 2026 16h au Lundi 8 juin 2026 8h	S�ance de mutation virtuelle des surveillants de d�ner.
Jeudi 11 juin 2026 16h au Lundi 15 juin 2026 8h	S�ance d'octroi virtuelle des postes r�guliers d'�ducateur en milieu scolaire.
Jeudi 18 juin 2026 16h au Lundi 22 juin 2026 8h	S�ance d'octroi virtuelle des postes de surveillants de d�ner.
Vendredi 14 ao�t 2026 16h au Mercredi 19 ao�t 2026 8h	S�ance d'affectation virtuelle pour les postes temporairement vacants d'�ducateur en milieu scolaire.



ASSURANCES AUTO, HABITATION ET V HICULES DE LOISIRS

Attendez-vous   des avantages exclusifs.

Par ici

beneva

Gr ce   nos partenariats strat giques, nous sommes en mesure d'offrir   nos membres des avantages exclusifs. Nous sommes heureux de vous rappeler ceux li s   notre entente avec Beneva.

Notre partenariat vous donne droit   des r ductions exclusives pour vos assurances auto, habitation et v hicules de loisirs ainsi que plusieurs autres avantages :

1. l'assistance routi re gratuite, si vous combinez vos assurances auto et habitation
2. prise en charge du paiement des primes en cas d'invalidit  totale
3. des protections contre les d g ts d'eau parmi les plus avantageuses de l'industrie
4. diminution de 50 \$ de votre franchise   chaque renouvellement sans r clamation en assurance auto, habitation et v hicules de loisirs

Comment en profiter ?

Mentionnez votre num ro de groupe : **4100**

1-855-441-6018 ■

Concours

Vous cognez   la bonne porte

25 000 \$
en prix   gagner



beneva

12 BONNES RAISONS DE FAVORISER L'ENTRAIDE DANS SON MILIEU DE TRAVAIL

Au Québec et particulièrement dans la grande région de Montréal, la détresse et les troubles de santé psychologique, les situations conflictuelles ou le harcèlement, les problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie, affectent une grande proportion de personnes qui travaillent au quotidien dans nos établissements. Au-delà des statistiques, il y a des humains en détresse. Plusieurs facteurs sont en cause, tels qu'une réorganisation dans l'école ou dans les départements, l'intensification du travail, l'isolement du télétravail, la précarité grandissante des emplois, les nouvelles lois du gouvernement, etc.

- L'entraide contribue au maintien du bien-être et à l'amélioration de la qualité de vie au travail.
- L'entraide favorise des liens positifs entre les personnes et permet le respect des différences.
- L'entraide permet d'être solidaire avec celles et ceux qui vivent des difficultés.
- L'entraide crée des liens significatifs axés sur la collaboration avec les acteurs du milieu.
- L'entraide rend son milieu de travail plus humain.
- L'entraide renforce la confiance et la cohésion au sein des équipes de travail en favorisant un climat de confiance et d'écoute, essentiel au bon fonctionnement d'une équipe.
- L'entraide améliore le soutien social qui est un facteur de protection de la santé psychologique.
- L'entraide constitue un complément au programme d'aide aux employés-es (PAE).
- L'entraide donne accès à des ressources appropriées selon la problématique.
- L'entraide contribue à un environnement de travail plus sain et plus agréable, ce qui peut réduire les absences et les problèmes de santé au travail.
- L'entraide aide à prévenir les risques psychosociaux liés au travail, ce qui est crucial pour la santé et sécurité.
- L'entraide propose des moyens pour discuter des problèmes présents dans le milieu de travail et ainsi proposer des actions de prévention afin de contrer la dégradation des conditions de travail et ainsi en améliorer le climat.

Bref, la personne qui fait de l'entraide dans son milieu de travail offre une aide d'égal à égal et de façon confidentielle, elle accueille les demandes d'aide, elle écoute, accompagne et dirige vers les ressources. ■



RENCONTRE ANNUELLE DU RÉSEAU-FEMMES FEESP

Le comité de la condition féminine de la FEESP organise annuellement une rencontre entre femmes et cette année, nous avons eu droit à plusieurs sujets tous plus intéressants les uns que les autres, mais celui qui a marqué le plus mon intérêt est celui sur l'avortement. Moi qui pensais que c'était un acquis au Québec et au Canada, mais le mouvement pro-vie étant actif depuis plusieurs années aux États-Unis et également au Canada pourrait faire en sorte que nous aurions encore à nous battre. Après le visionnement du film « La peur au ventre » de Léa Clermont-Dion, nous ne sommes pas toujours convaincues en tant que femmes, du libre choix de notre corps en ce qui concerne l'avortement.

Voici quelques faussetés véhiculées concernant le sujet de l'avortement, tirées du guide **TA RAISON, C'EST LA BONNE.**

L'AVORTEMENT PEUT RENDRE INFERTILE FAUX !

L'avortement par instruments ou par médicaments ne rend pas infertile. Avoir un ou plusieurs avortements n'a aucun impact sur les chances d'une femme d'être enceinte ou de mener à terme une future grossesse. Ce sont les infections transmissibles sexuellement qui sont la principale cause de l'infertilité.

L'AVORTEMENT EST DANGEREUX FAUX !

Il s'agit d'une intervention médicale sécuritaire, plus sécuritaire qu'une grossesse ou un accouchement. Les complications sont peu fréquentes. En 2011, seulement 2,2 % des avortements ont entraîné des complications, souvent bénignes, comme une infection locale (Institut canadien d'information sur la santé 2013).



IL EXISTE UN SYNDROME POST-AVORTEMENT FAUX !

Depuis 1989, les communautés de médecins et de psychologues n'ont pas constaté l'existence du syndrome post-avortement. Ce dernier est une invention du mouvement anti-avortement pour intimider et décourager les femmes d'avorter et ainsi atteindre leur objectif : diminuer le nombre d'avortements.

L'AVORTEMENT AUGMENTE LES RISQUES DE DÉVELOPPER LE CANCER DU SEIN FAUX !

S'appuyant sur les conclusions des recherches les plus récentes, la grande majorité des associations médicales réputées (telles que la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, la Société des gynécologues oncologues du Canada, la Société canadienne du cancer) affirment qu'il n'existe aucun lien entre l'avortement et le cancer du sein.

LES FEMMES UTILISENT L'AVORTEMENT COMME MOYEN DE CONTRACEPTION FAUX !

Aucune étude ne démontre que les personnes qui recourent à l'avortement l'utilisent comme méthode contraceptive. Si cela était vrai, il y aurait annuellement plus d'avortements que de naissances, ce qui n'est pas le cas. Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2014-2015, 93,9 % des femmes utilisent un moyen contraceptif et 85,1 % des femmes âgées de 15-49 ans actives sexuellement ont utilisé un moyen contraceptif.

Pour consulter le guide complet, voici le lien :

<https://www.taraision.ca/>

Vous y retrouverez une multitude d'informations pour vous, vos filles, vos nièces, et des ressources importantes dans des moments qui ne sont pas toujours joyeux.

Vous voulez recevoir le bulletin d'information des femmes de la FEESP, l'INFORMELLE? Abonnez-vous à l'adresse suivante : isabelle.cauchon@csn.qc.ca ■

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE SYNDICAT ?

QUEL ÉVÈNEMENT A PROVOQUÉ LA SYNDICALISATION AU QUÉBEC EN 1961 ?

- a) Les libéraux au pouvoir
- b) Le décès de Maurice Duplessis
- c) L'entrée en onde de Télé-Métropole, aujourd'hui TVA

Réponse : a) Les libéraux au pouvoir

EN QUELLE ANNÉE LES PERSONNES EMPLOYÉES DES SERVICES DE GARDE ONT-ELLES ÉTÉ INTÉGRÉES À L'APPA ?

- a) 1981
- b) 1991
- c) 2000

Réponse : a) 1981

CONSEILS PRATIQUES POUR S'EXPRIMER EN PUBLIC

Que ce soit lors d'une assemblée générale syndicale ou lors d'une rencontre de parents ou tout simplement lors d'une formation que l'on suit en présentiel ou en ligne, il est important de garder en tête que tout ce que l'on dit ou écrit reste dans la mémoire de ceux qui nous entendent et nous lisent.

Même si ce n'est pas toujours prévisible, il est important d'identifier le message que l'on veut livrer en restant concis tout en mettant de l'avant les points que l'on veut communiquer et de donner les raisons de notre point afin de renforcer nos arguments.

Il est important de rester calme même si c'est un sujet sensible, de parler lentement et de bien articuler. Nous devons rester courtois malgré les opinions différentes et écouter attentivement les autres points de vue.

Nous ne dirons jamais assez l'importance de rester authentique tout en faisant preuve d'ouverture d'esprit.

Pour certaines situations, il est de circonstance d'utiliser des images en faisant des analogies et des comparaisons.

Éviter de mentir ou nier les faits, d'exagérer ou tout simplement spéculer. Bien entendu, ne pas harceler ou insulter vos interlocuteurs fait partie d'une règle de bonne conduite à adopter.

La clé d'une communication efficace est de rester fidèle à son message.



Bonne communication ! ■

RETOUR SUR LA SOIRÉE DES NOUVEAUX MEMBRES

Le 8 avril dernier a eu lieu, dans les locaux de l'APPA, une soirée d'accueil pour les nouveaux membres. Une quarantaine de personnes nouvellement à l'emploi du CSSDM ont répondu positivement à l'invitation. Pour l'occasion, un verre de bienvenue et un buffet leur étaient offerts. De plus, les personnes présentes pouvaient faire le tour des comités qui avaient installé leurs kiosques pour la soirée. Une présentation des élus constituant l'APPA (exécutif et conseil syndical) ainsi qu'un bref survol des rôles et mandats de chacun ont été faits. La soirée s'est terminée par un tirage de prix de présence parmi les invités. C'est toujours un plaisir de rencontrer les nouveaux visages qui feront partie de notre belle grande famille qu'est l'APPA.

Le comité Vie Syndicale ■



CONCOURS DU LOGO DU COMITÉ JOURNAL



Le logo gagnant pour le comité journal de l'APPA représente la voix et l'expression des membres.

Le symbole principal est une plume qui se transforme en bulle de dialogue, illustrant à la fois l'écriture et la communication.

Le titre « APPA – La voix des membres » renforce la mission du comité : informer, rassembler et donner la parole aux membres.

Le style minimaliste et les couleurs sobres et chaleureuses offrent une image moderne, professionnelle et accessible.

Félicitations à Madame Nezha Sbaï, éducatrice en service de garde à l'école De La Visitation qui était présente lors du colloque de l'APPA le samedi 28 mars dernier. Nous lui avons remis son prix à cette occasion. Merci à toutes les personnes participantes ! ■

COMITÉ CONDITION FÉMININE

Comme à chaque année, le comité de la condition féminine vous invite à participer en grand nombre à la cause du cancer du sein en amassant vos soutiens-gorge et en contribuant à cette grande collecte.

La campagne « *Osez le donner!* » a débuté en octobre et se terminera le vendredi 1er mai 2026. Pour chaque soutien-gorge amassé, La Vie en rose donnera 1 \$ à la Fondation du cancer du sein.

À ce jour, nous avons amassé plus de 1000 soutiens-gorge et aimerions en avoir au moins 500 de plus d'ici la fin avril.



À la mi-mai, le comité effectuera trois tirages de cartes cadeaux de la boutique La Vie en rose entre les équipes participantes.

Pour obtenir votre formulaire de participation, vous devez faire parvenir un courriel à Mme Chantal Gignac (cgignac@appa.qc.ca) et si vous avez des questions, vous pouvez la rejoindre au (514) 254-3503 poste 209 ou choisir l'option secteur général.

Il n'est pas trop tard pour vous mobiliser pour la cause, on vous lance le défi ! ■



COMITÉ LGBT



Lors du colloque de l'APPA qui a eu lieu les 26, 27 et 28 mars à Drummondville, les participants ont pu assister à différents ateliers. Parmi ceux-ci nous avons présenté celui intitulé

« Mieux comprendre la réalité des élèves trans et non binaires » qui fut un franc succès.

Les participants ont visité les kiosques, dont celui du comité LGBT qui a été très apprécié. Nous avons été visités par environ 200 personnes le jeudi, 215 le vendredi et 250 le samedi. Nous vous remercions tous d'avoir pris le temps de vous arrêter à notre kiosque. Finalement, nous vous invitons à un 5 à 7 qui aura lieu le vendredi 15 mai à la taverne Le Normandie située au

1295, rue Atateken. À cette occasion, nous allons souligner la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie qui a lieu le 17 mai de chaque année. Pour cette activité, nous vous offrirons une consommation gratuite, le tirage d'une carte cadeau et un petit souvenir. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. ■



COMITÉ APPAIDE

Lors du colloque de l'APPA qui s'est tenu les 26, 27 et 28 mars derniers, le comité a présenté un atelier pour démystifier le harcèlement et les conditions pour que ça soit reconnu comme tel. Nous avons également parlé de civilité et d'incivilité. Cette dernière, qui peut malheureusement faire partie de notre quotidien au travail et qui peut dégénérer si on ne s'en occupe pas. Vous étiez nombreux à venir nous rencontrer à notre kiosque également où nous avons parlé d'entraide dans les milieux de travail. L'entraide, expliquée et détaillée dans un autre article de ce journal, peut être bienfaitrice et ainsi prévenir les climats de travail malsains. Soyons avisés, prenons soin de nous, agissons en prévention ! ■



COMITÉ COLLOQUE



C'est sous le thème « Brillons ensemble » que s'est déroulé le 22e colloque de l'APPA à l'hôtel le Dauphin à Drummondville, situé dans la région du Centre-du-Québec, les 26, 27 et 28 mars derniers.

Les membres présents ont pu assister à des formations variées, choisies et données par les membres du comité colloque sur plusieurs thèmes dont la retraite, les relations de travail difficiles, des ateliers créatifs pour les services de garde et bien d'autres. Ils ont pu également visiter les kiosques de nos comités et partenaires. Des tirages ont eu lieu lors des trois journées.

De plus, les membres présents jeudi et samedi ont pu se dégourdir les jambes aux 5 à 7 offerts à la fin de ces journées bien remplies.

Bref, du plaisir de se retrouver entre nous, personnel de soutien qui tient les écoles à bout de bras ! ■

VOICI QUELQUES PHOTOS DU COLLOQUE



GRANDE MANIFESTATION – JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

Le 2 mai 2026, à Montréal, unissons-nous pour défendre nos droits. Travailleuses et travailleurs, étudiantes et étudiants, retraité-es, groupes communautaires : toutes et tous sont invités à se mobiliser.

Face aux politiques de la CAQ — lois antisyndicales, coupes dans les services publics, privatisation et inaction face à la crise du logement — notre filet social est fragilisé et nos droits sont menacés.

Mobilisons-nous pour protéger nos conditions de vie, nos services publics et le droit de vivre dignement.

TOUS ENSEMBLE, RÉSISTONS !

Rassemblement le 2 mai à 13h, 4200 avenue du Parc

L'APPA sera sur place au coin des rues du Parc et Mont-Royal dès 12h45.

Événement Facebook : <https://www.facebook.com/events/3302776406562395>

C'EST UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER ! ■



PENSÉE DU MOIS

À chaque printemps, la pluie qui nettoie la nature, le soleil qui nous réchauffe le cœur et la nature qui reprend vie. Que nous sommes chanceux de pouvoir profiter de ces moments. ■